



LES ENFANTS MÉRITENT UN ACCUEIL DE QUALITÉ, EN TOUTE SÉCURITÉ

**FO CONDAMNE FERMEMENT
L'ARRÊTÉ DU 29 JUILLET 2022**

L'excuse invoquée est la pénurie de personnel.
Inadmissible pour notre syndicat !

Après la réforme Taquet, la dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants se poursuit. Le gouvernement a mis à profit la trêve estivale pour publier le 29 juillet 2022, un décret autorisant 15 % de personnels non qualifiés à travailler en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). Des personnes sans aucun diplôme, ni expérience, au terme d'un simple parcours d'intégration d'1 mois pourront être recrutées au détriment du bien-être et de la sécurité des enfants.

Le syndicat FO dit NON au quota de salariés non qualifiés et demande l'abrogation immédiate du décret.

Cette disposition s'ajoute à celle déjà existante de l'intégration des apprentis dans le taux d'encadrement. Les salariés, déjà "au bout du rouleau" et en sous-effectif chronique, doivent accompagner ce personnel non qualifié tout en assurant l'encadrement des enfants.

Pour l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants et des conditions de travail, nous revendiquons :

- L'abrogation de l'arrêté du 29 juillet 2022
- Le financement de postes de personnel qualifié à hauteur des besoins.
- L'arrêt de l'accueil des enfants en surnombre.
- Une qualité d'accueil garantie par un professionnel pour 5 enfants.
- Des ratios d'encadrement à 50%, hors apprenti.
- Un temps d'analyse de la pratique de 2h par mois dans l'ensemble des structures.
- Un plan ambitieux de formation des agents.
- L'ouverture massive de places en formation initiale.
- Force ouvrière reste déterminée pour que le secteur de la petite enfance bénéficie de l'augmentation de 183€ par mois pour tous.

Nous appelons les salariés privé/public de la petite enfance à participer à un débrayage le jeudi 6 octobre 2022 devant la préfecture à Angers de 13h30 à 15h.

Pour un accueil des enfants de qualité
Pour de meilleures conditions de travail
Pour l'augmentation des rémunérations